

CLINIQUES MÉDICALES - ACCIDENTS DE TRAVAIL

- Informez l'employeur dès que possible;
- Produisez un rapport d'accident industriel (*Formulaire RAI-STM*) dès que possible;
- Consultez le médecin de votre choix le plus tôt possible;
- Remettez à l'employeur l'attestation médicale CNESST ainsi que le RAI-STM.

Si vous n'avez pas de médecin pour assurer un suivi de votre dossier, voici des cliniques médicales spécialisées pour les travailleurs victimes d'accident du travail (CNESST). Précisez que vous êtes membre du Syndicat de transport de Montréal.

*** Les CMI Saint-Laurent et Côte-Vertu offrent du sans rendez-vous ***

Pour les lésions psychologiques, contactez la DTA

Pour les autres cliniques, nous vous conseillons de téléphoner avant pour prendre rendez-vous. Il est important d'indiquer que c'est un accident du travail et que vous êtes membre du Syndicat.



MONTREAL & LAVAL

CMI SAINT-LAURENT

2040, boul. Marcel-Laurin, #240
Montréal, Québec H4R 1J9
Tél. : 514 747-9936
Cliniquecmi.com

CMI LAVAL (mercredi seulement)

3030, boul. Le Carrefour #602
Laval, Québec H7T 2P5
Tél. : 450 902-9980
Cliniquecmi.com

CMI CÔTE-VERTU

475, boul. de la Côte-Vertu
St-Laurent, Québec H4L 1X7
Tél. : 514 855-9090
Cliniquecmi.com

CMI CRÉMAZIE

20, boul. Crémazie Est
Montréal, Québec H29 1C8
Tél. : 514 383-9936
Cliniquecmi.com

LONGUEUIL & MIRABEL

CMI LONGUEUIL

1215, ch. du Tremblay, #260
Longueuil, Québec J4N 1R4
Tél. : 450 442-1018
Cliniquecmi.com

CMI MIRABEL

13665, boul. Curé-Labelle
Mirabel, Québec J7J 1N8
Tél.: 450 437-4489
Cliniquecmi.com

Pour toute question téléphonez au bureau du Syndicat, au 514 374-5013.

COMITÉ DE DÉFENSE DES TRAVAILLEURS ACCIDENTÉS (D.T.A.)

Jocelyn Béland

Poste # 16

dta2@stmese.ca

Frédéric Bourque

Poste #15

dta1@stmese.ca